

La RAI est systématiquement effectuée dans plusieurs situations: pour tous les individus potentiellement nécessitant une transfusion, après toute transfusion pour la surveillance hémovigilance et chez toutes les femmes enceintes. Durant la grossesse, la RAI est réalisée au moins deux fois chez les femmes sans antécédent de transfusion, avant le troisième mois et entre le 8ème et le 9ème mois.